

[**Employers:** This is a sample employee notice employers can use to inform their employees about earned sick and safe time as required under [Minnesota Statutes § 181.9447, subdivision 9](#). Instructions for completing this notice are in brackets. Delete all instructions before providing this to the employee.]

Avis concernant les congés maladie ou maltraitance accumulés

Dans le Minnesota, les salariés ont droit à des congés payés en cas de maladie ou s'ils sont victimes d'une maltraitance quelconque. Un salarié a droit à une heure au moins de congés payés maladie ou maltraitance pour 30 heures travaillées et peut cumuler jusqu'à 48 heures de congés maladie ou maltraitance par an. [If you are using a more generous accrual system or a front-loading system, edit the previous sentence and insert the applicable system for the employee who will receive this notice.] Dans le compte du cumul des heures de congés payés pour maladie ou maltraitance auxquelles le salarié a droit, une année correspond à : [Note here how you define the accrual or benefit year for the employee. Examples include the calendar year, year by work anniversary or another 12-month period.]

Les heures de congé maladie ou maltraitance que le salarié a accumulées et utilisées sur son dernier cycle de paie doivent figurer sur la fiche de paie qui lui est remise en fin de chaque cycle de paie. Les heures de congés maladie ou maltraitance accumulées doivent être payées au même tarif que les heures de travail du salarié. Un salarié qui prend un congé maladie ou maltraitance n'a aucune obligation de trouver un remplaçant capable de couvrir ses heures de travail pendant un poste. Il peut utiliser ses congés maladie ou maltraitance accumulés pour toute ou partie d'un poste, à sa discrétion.

Les congés maladie ou maltraitance accumulés peuvent être utilisés :

- en cas de maladie du salarié, pour traiter des problèmes de santé ou de santé mentale ou pour des actes de médecine préventive ;
- en cas de maladie d'un membre de la famille du salarié, pour traiter ses problèmes de santé ou de santé mentale ou pour des actes de médecine préventive ;
- en cas d'absence consécutive à une maltraitance familiale, une agression sexuelle ou une traque furtive du salarié ou d'un membre de sa famille ;
- en cas de fermeture du lieu de travail du salarié pour cause de catastrophe naturelle, urgence d'atteinte à l'ordre public ou en cas de fermeture de l'école ou de la crèche d'un membre de sa famille pour les mêmes causes ; et
- si une autorité sanitaire ou un professionnel de la santé déclare que le salarié ou un membre de sa famille est atteint d'une maladie contagieuse.

Notification à l'employeur, documentation

Un employeur peut exiger du salarié un préavis de sept jours dans la mesure du possible (par exemple, si le salarié connaît la date d'un prochain rendez-vous médical) avant qu'il n'ait droit d'utiliser ses congés maladie ou maltraitance. Un employeur peut également demander au salarié de fournir des documents justificatifs expliquant la raison pour laquelle il utilise ses congés maladie ou maltraitance si ces congés durent plus de trois jours.

[The following is an example of an employer policy for employees to provide notice before using earned sick and safe time. Edit the following text to match your company's policy.] Si un salarié envisage d'utiliser ses congés maladie ou maltraitance pour se rendre à un rendez-vous, à une visite de médecine préventive ou pour une autre raison qu'il connaît à l'avance, on lui demande d'informer [name or position] par [phone, email or other communication] aussi longtemps à l'avance que possible, mais au moins [number between one and seven] jours à l'avance. Dans les cas où le salarié ne peut pas donner de préavis, il doit contacter [name or position] par [phone, email or other communication] dès qu'il sait qu'il devra s'absenter du travail.

Représailles, droit de déposer une plainte

La loi interdit à un employeur de recourir à des représailles ou d'engager une action punitive contre un salarié qui utilise ou demande des congés pour maladie ou maltraitance ou pour exercer ses droits légaux sur lesdits congés. Si un salarié pense qu'il a fait l'objet de représailles ou qu'on lui a refusé des congés pour maladie ou maltraitance auxquels il a droit, il peut déposer une plainte auprès du Minnesota Department of Labor and Industry (Ministère du travail et de l'industrie du Minnesota). Il peut aussi tenter une action en justice pour violation de son droit à utiliser ses congés maladie ou maltraitance accumulés.

Informations complémentaires

Contactez la Labor Standards Division (division Droit du travail) du Minnesota Department of Labor and Industry au 651-284-5075 ou par e-mail à esst.dli@state.mn.us ou encore, consultez la page Web du département concernant le droit aux congés maladie ou maltraitance : dli.mn.gov/sick-leave.

Ce document contient es informations importantes concernant vos conditions d'emploi. Cochez une case à gauche pour recevoir ces informations dans une autre langue.

Spanish/Español	Este documento contiene información importante sobre su empleo. Marque la casilla a la izquierda para recibir esta información en este idioma.
Hmong/Hmoob	Daim ntawv no muaj cov xov tseem ceeb hais txog thaum koj ua hauj lwj. Khij lub npauv ntawm sab laug yog koj xav tau cov xov tseem ceeb no txhais ua lus Hmoob.
Vietnamese/Việt ngữ	Tài liệu này chứa thông tin quan trọng về việc làm của quý vị. Đánh dấu vào ô bên trái để nhận thông tin này bằng Việt ngữ.
Simp. Chinese/简体中文	本文件包含与您的雇用相关的重要信息。勾选左边的方框将接收以这种语言提供的信息。
Russian/русский	Данный документ содержит важную информацию о вашем трудоустройстве. Отметьте галочкой квадрат слева для получения этой информации на данном языке.
Somali/Soomaali	Dokumentigan waxaa ku qoran macluumaad muhiim ah oo ku saabsan shaqadaada. Calaamadi sanduqaan haddii aad rabto inaad macluumaadkan ku hesho luqaddan.
Laotian/ລາວ	ອອກຂອງນີ້ມີຂໍ້ມູນທີ່ສໍາຄັນກ່ຽວກັບການຈ້າງງານຂອງທ່ານ. ກວດເບິ່ງກ່ອນທີ່ຢູ່ເບື້ອງຊ້າຍເພື່ອຮັບຂໍ້ມູນນີ້ໃນພາສາລາວ.
Korean/한국어	이 문서에는 귀하의 고용 형태에 관련된 중요한 정보가 담겨있습니다. 이 언어로 이 정보를 받기를 원하시면 왼쪽 상자에 체크하여 주세요.
Tagalog/Tagalog	Ang dokumentong ito ay nagtataglay ng mahalagang impormasyon tungkol sa iyong pagtatrabaho. Lagyan ng tsek ang kahon sa kaliwa upang matanggap ang impormasyong ito sa wikang ito.
Oromo/Oromoo	Waraqaan kun waayee hojii keetii odeeffannoo barbaachisoo ta’an qabatee jira. Saaxinnii karaa bitaatti argamu kana irratti mallattoo godhi yoo afaan Kanaan barreeffama argachuu barbaadde.
Amharic/አማርኛ	ይህ ደብዳቤ ለአገልግሎት ለሚሰጡት አስፈላጊ መረጃ የያዘ ነው። ይህንን ደብዳቤ በስተግራ በኩል ባለው ቋንቋ ተተርጉሞ ለንዲሰጡት ከፈለጉ በዛው በስተግራ በኩል ባለው ሳጥን ውስጥ ምልክት ያድርጉ።
Karen / ကညီကျိာ်	လၢ်တၢ်လၢ်ဖိတၢ်ခါအံၤလၢ်ယၢ်တၢ်ဂ့ၢ်တၢ်ဂ့ၢ်အံၤကိၤနီၤလၢ်အံၤတၢ်ယးဒီးန့ၢ်တၢ်ဖဲတၢ်ဖဲန့ၢ်လၢ်. တၢ်နီၤတၢ်ခါအံၤတၢ်ကတၢၤလၢ်တၢ်ကတၢၤန့ၢ်တၢ်ဂ့ၢ်တၢ်ဂ့ၢ်လၢ်ကိၤနီၤတၢ်ခါအံၤကိၤတၢ်ဂ့ၢ်.
Arabic/العربية	يحتوي هذا المستند على معلومات مهمة حول عملك. ضع علامة في المربع على اليمين للحصول على هذه المعلومات في هذه اللغة.